

DAJI/2018/Décision/Tarifs/49

Décision portant approbation du tarif d'inscription
au colloque «Paris-Londres 1918-2018 : les
relations franco-britanniques revisitées»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant
délégation de pouvoir au Président,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « Paris-Londres 1918-2018 : les relations franco-britanniques revisitées » organisé par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA).

Ce colloque aura lieu les 15, 16 et 17 novembre 2018 à Aix-en-Provence.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

Catégories	Inscriptions du 04 au 22 octobre 2018		Inscriptions du 23 octobre au 05 novembre 2018	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Professeurs, enseignants-chercheurs	50	60	66,66	80
Doctorants Phd, étudiants	25	30	41,66	50
Personnel AMU Professeurs invités Comité d'organisation	Gratuité			
Repas de gala	37,5	45	37,5	45

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 octobre 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

